

L0001904

Institut Wallenberg
Institut Européen de Recherche Humanitaire
Association pour l'Action Humanitaire
Médecins du Monde
IPSF International
Droit de Parole
50/60, rue de la Glacière
75640 Paris Cedex 13
Standard 44 08.75.00 Télécopie 44 08.75.13

FSM592-05

Destinataire
To:

Monsieur BOUTROS-GHALI
Secrétaire Général de
l'Organisation des Nations-Unies

Numero de fax : 19.1.212.963 48.99.
Fax number :

Expéditeur
From:

M. Bernard KOUCHNER

Date : 3.05.94
Nombre de page(s) : 4
Number of pages

Association pour
l'Action Humanitaire

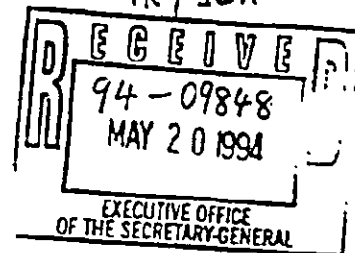
Président : Bernard Kouchner

2F0 04
HA/IR

HS
Mr. Annan
Mr. Goulding
Mr. Hansen
IK/JCA

Paris,
le 20 mai 1994

L0001901



A l'attention de :

Monsieur BOUTROS-GHALI
Secrétaire Général de l'Organisation des
Nations-Unies

Monsieur Le Secrétaire Général, *cher ami,*

Avec votre accord, je me suis rendu de Johannesburg à Kigali. J'ai rencontré les responsables des deux camps et mes conclusions sont pessimistes. Les deux belligérants continueront d'en découdre, ce qui signifie, dans ce pays, assassinats d'un côté, génocide de l'autre.

J'ai rencontré le Général Kagame, le ministre de l'Intérieur et celui de la Communication du côté du F.P.R. : une discipline, une éducation, la détermination des anciens seigneurs du pays.

Ils m'ont demandé d'intervenir pour assurer la protection des Tutsis devenus otages dans la ville de Kigali et menacés de mort : plus de 20 000 personnes. Si une issue politique n'est pas trouvée, il ne restera alors, aux yeux des dirigeants du F.P.R., que la solution militaire pour empêcher l'extermination de la minorité, comme l'a affirmé le Général Kagame.

A Kigali, j'ai apprécié la lucidité, le courage et le dévouement du Général Dallaire. Il s'agit d'un officier exceptionnel entièrement dévoué à la cause des Nations Unies. Mais sans troupes supplémentaires en grand nombre, il devra renoncer à sa tâche. J'espère donc que la résolution du Conseil de sécurité sera mise en oeuvre avec célérité : des vies humaines, par milliers, en dépendent.

Avec le Général Dallaire et ses hommes, j'ai entrepris une démarche d'ouverture des corridors humanitaires afin de protéger les Tutsis cachés sous les toits dans toute la ville de Kigali ou regroupés dans les stades, les hôpitaux et les hôtels comme celui, célèbre, des "Milles Collines".

Pour convaincre nos interlocuteurs gouvernementaux, nous avons préféré tenter de faire sortir d'abord les orphelins afin d'entrouvrir la porte des corridors humanitaires. Tous les responsables Hutus, du Président au Chef d'Etat Major, se sont laissés convaincre au fil des jours.

36-60 rue de la Glacière
75640 PARIS CEDEX 13
Standard : 44.08.75.00 - Fax : 44.08.75.15

WM008457

J'ai pu adresser, pendant une demi-heure un message de paix, d'arrêt des meurtres, aux auditeurs de la radio nationale.

Tout était prêt le mardi 17 mai pour évacuer 100 orphelins menacés de mort. A la dernière minute de la dernière réunion menée par les officiers des Nations Unies, les miliciens ont fait capoter le plan. Les militaires et les politiques ont totalement perdu le contrôle de la rue, aux profit des milices et de la loi de la machette.

De son côté, croyant au succès de mes transactions, le F.P.R. fit également monter les enchères, exigeant d'abord la libération des 600 personnes bloquées à l'Hôtel des "Mille Collines". Nous aurions pu convaincre, je crois, le F.P.R. de revenir sur sa position.

Devant ce refus, j'ai décidé de quitter temporairement le pays, en accord avec le Général Dallaire, restant à la disposition des Nations Unies pour reprendre dès que possible mes négociations. A la moindre lueur d'espoir, le Général Dallaire me rappellera, si vous en êtes d'accord.

Ma mission a contribué également, je crois, à briser le silence de la presse française et internationale. La France s'est décidée à envoyer un hôpital dans les camps de réfugiés. L'Italie, le Canada, les Pays-Bas se sont mobilisés.

Comment arrêter le massacre ? Avec tout le respect que je vous dois, je me permettrai de faire les suggestions suivantes :

1. Les renforts auprès de la MINUAR - qui, au Rwanda représentent les lambeaux de la conscience universelle - doivent arriver très vite, sans attendre la constitution complète du contingent de 5 500 hommes, avec des soldats bien équipés, professionnels et un mandat le plus large possible.

Je suis alors convaincu que le Général Dallaire, en utilisant à bon escient ces troupes, parviendra à rétablir le calme et à obtenir la cessation des massacres arbitraires des populations civiles.

2. La reprise du processus d'application des Accords d'Arusha de 1993 est vitale. A ce titre, je me permets de vous informer que les deux parties semblent disposées à renouer le dialogue - de militaires à militaires, pour le moment -.

3. Une radio privée, tenue par l'aile radicale Hutu "Radio des Mille Collines", de l'aveu de tous, a pris une part déterminante au génocide en lançant ses appels à l'autodéfense, aux meurtres, en particulier les 6, 7 et 8 avril. Sans compter l'effet panique et le flot de réfugiés qu'elle a suscités, ni les menaces proférées à l'encontre de la Minuar.

A tel point, que je pense qu'il est illusoire de tenter de ramener le calme dans le pays, tant que cette radio qui commande les milices de la rue, continue de diffuser ses messages de haine. A ce sujet, je pense :

a) Qu'il conviendrait de faire taire cette radio génocidaire comme les Nations Unies ont su le faire en Somalie pour la radio Aidid (Résolution 814 CS).



L0001903

b) Que l'arrivée des Casques Bleus devrait avoir comme corollaire l'installation d'une radio onusienne de la Paix destinée aux Rwandais, chargée de diffuser un langage d'apaisement et de réconciliation nationale.

3. Enfin, je pense qu'il est indispensable d'envisager dès maintenant la création d'un tribunal international chargé de juger les responsables d'un des plus grands massacres de l'histoire. Et bien entendu, en attendant sa constitution, d'envoyer sur place des missions d'enquêtes pour répertorier les crimes commis et les responsabilités.

Voilà, Monsieur Le Secrétaire Général, les premières réflexions que je tire de cette mission au Rwanda, laquelle n'aurait pu se dérouler sans votre soutien.

Naturellement, je demeure à votre entière disposition, prêt à retourner à Kigali, où, je crois, nous avons fait avancer les choses.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Secrétaire Général, l'expression de mes salutations les plus respectueuses et les plus dévouées. *et les cordiales.*

B. Kouchner
Bernard KOUCHNER